

Herbicides maïs - sorgho

**Midwest®**

**Le meilleur rapport technico-économique des anti-dicots à large spectre, l'efficacité anti-vivaces en plus !**

**SIMPLE**

- S'utilise **seul ou en association** avec un grand nombre de partenaires
- Se mélange **avec les anti-graminées** de post-levée
- Se dose **facilement** (Formulation WG)

**EXCELLENT RAPPORT TECHNICO-ECONOMIQUE****SÛR**

- **Très large spectre d'efficacité** contre dicots et vivaces
- **Excellent sélectivité** sur maïs
- **2 modes d'action** différents HRAC 2 (B) / HRAC 4 (O)

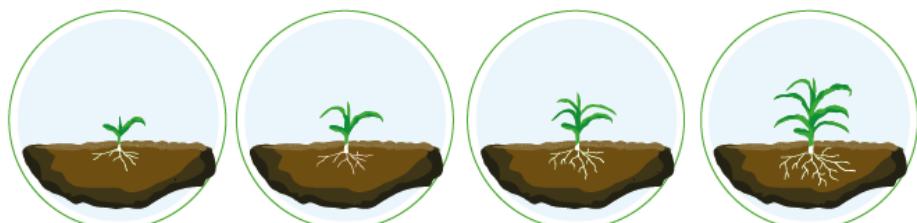
**Recommandations d'utilisation**

**S'applique entre 2 et 8 feuilles du maïs, y compris au stade 6-8 feuilles sans limitation de dose**

*(entre 6 et 8 feuilles, sans dépasser la dose de 100 g/ha de dicamba et sans l'associer avec d'autres anti-vivaces)*

**S'utilise sur sorgho :**  
Midwest (0,2 kg/ha) à partir de 3F, s'applique seul

**S'utilise sur vivaces :**  
Midwest (0,2 kg/ha) + adjuvant

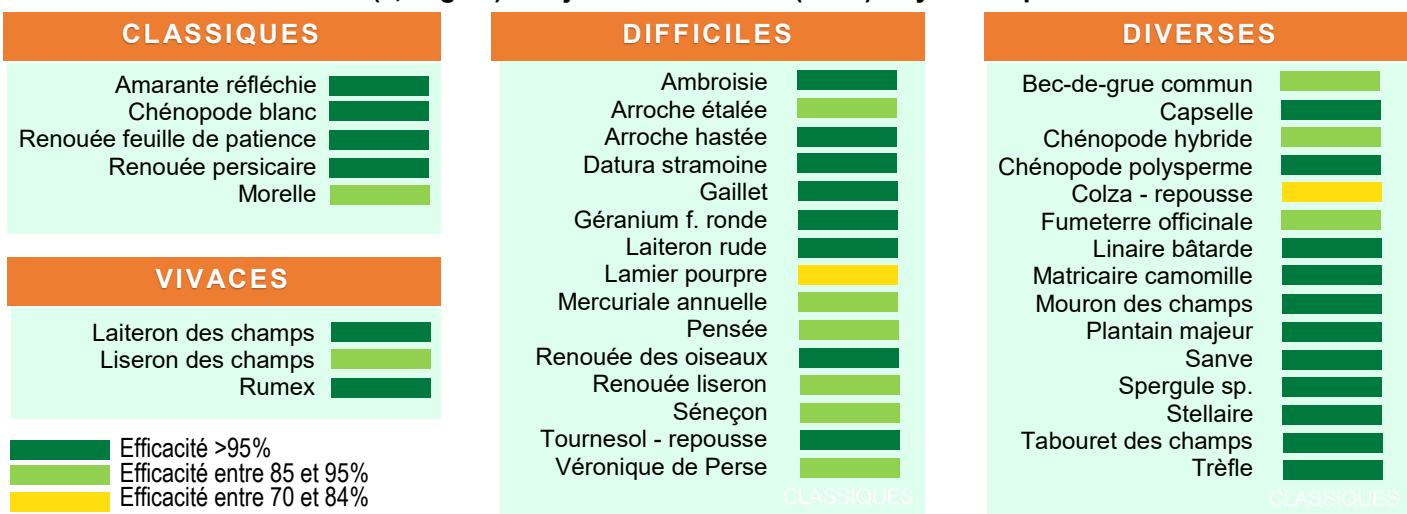
*..... Période d'application 2-8 feuilles .....*

- **Midwest s'utilise toujours avec un adjuvant** parmi la liste suivante : Actirob® B, Adenda®, Adigor®, Astuss®, Cantor®, Gondor®, Heliosol®, Pixies®, Surf® 2000 (fin d'utilisation : 07/2023), TRS2® et trademarks. Autres adjuvants, nous consulter.
- Cas particulier : Midwest + Monsoon® Active / Mondine® s'utilise sans adjuvant.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Midwest : un très large spectre d'efficacité

DICOTYLEDONES : Midwest (0,2 kg/ha) + adjuvant - Efficacité (en %) - Synthèse pluriannuelle 41 essais BASF



Niveaux d'efficacité attendus lorsque les conditions de mise en œuvre sont respectées (temps poussant, hygrométrie > 70%, adventices jeunes, etc ...)

### Avantages de l'association Midwest + nicosulfuron

- Un spectre complet grâce à l'efficacité du nicosulfuron sur **graminées**.
- Une très bonne **synergie sur de nombreuses dicotylédones, notamment les plus présentes dans les parcelles de maïs** :



### Fiche d'identité de Midwest®

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| AMM n°                        | 2180009  |
| Formulation                   | WG (granulés à disperser dans l'eau)   |
| Composition                   | Tritosulfuron (25%) + dicamba (50%)  |
| Usages et doses autorisés     | Maïs, sorgho 0,2 kg/ha   |
| Nombre maximum d'applications | 1 fractionnement possible en 2 applications à 0,1 kg/ha maxi. - 7 j minimum entre les applications         |
| ZNT*                          | 5 mètres (* <i>aquatique et zone non cultivée adjacente</i> )  |
| DRE                           | 48 heures  |
| DAR                           | Maïs : BBCH 12 à 18 - DAR F / Sorgho : BBCH 13 et 16 à 0,2 Kg/ha ; BBCH 13 et 18 si fractionnement - DAR F |

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**Midwest®** : Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Edition Octobre 2022 - Réf. 189MAHE1022R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Actirob® B : marque déposée Novance – Détenteur de l'AMM : Novance - AMM n° 9400076 - 842 g/L huile de colza estérifiée. Adenda® : marque déposée CCL – Détenteur de l'AMM : CCL - AMM n° 2140235 - Esters méthyliques d'acides gras 831 g/L. Adigor® : marque déposée Syngenta France S.A.S. – Détenteur de l'AMM Syngenta France SAS - AMM n°2100141 - Huile de colza estérifiée 440 g/L. Astuss® : marque déposée De Sangosse S.A.S. – Détenteur de l'AMM De Sangosse - AMM n°2160725 - alkyl alcool alkoxylate 142,4 g/L, ester méthylique d'acide gras 601,4 g/L. Cantor® : marque déposée Interagro UK Ltd – Détenteur de l'AMM : Interagro UK Ltd - AMM n° 2090013 - 790 g/L triglycéride éthoxylé 10 OE - H412 - Gondor® : marque déposée De Sangosse S.A.S. - Détenteur de l'AMM De Sangosse - AMM n°2100072 - Lecithine de soja 488 g/L - Héliosol® : marque déposée Action Pin - Détenteur de l'AMM : Action Pin - AMM n° 7200313 - 665 g/L d'alcools terpéniques - Monsoon® Active / Mondine® : marques déposées Bayer - Détenteur de l'AMM : Bayer SAS - AMM n° 2130164 - 10 g/L thiencarbazone-methyl + 30 g/L foramsulfuron + 15 g/L cyprosulfamide - Pixies® : marque déposée Jouffray Drillaud – Détenteur de l'AMM Cerience - AMM n°2150493 - Alkylpolyglucoside 435 g/L - Surf® 2000 : marque déposée Jouffray-Drillaud - Détenteur de l'AMM Cerience - AMM n° 9700577 - polymère d'acide gras 50 % + polysorbate 20, 50 % - TRS2® : marque déposée SDP – Détenteur de l'AMM : SDP - AMM n°2120180 - Ethyoleaté 600 g/L. Consulter les sites des sociétés citées pour tous renseignements complémentaires sur leurs produits.

**Midwest®** : SGH07, SGH09 - ATTENTION - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

